MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Pas de Calais

Service des Equipements Ruraux et des Industries Agricoles

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARTOIS

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
Bureau du Contrôle de Légalité
Reçu le : 31 MAR. 2003

COMMUNE DE

ECURIE

Annexe n°3 **Plan de Zonage d'assainissement**

En vertu de la délibération du 25 mars 2003

Modifications	Vu et approuvé, le Président	Vu et accepté, l'entrepreneur	Dressé par le S.E.R.I.A.
COMMUNAUTE DE COMMUNES P. de C. DE L'ARTOIS	Jean-Pierre QUARGNUL Président Communauté de Communes de l'Artois		
	Propriétaire: D.D.A.F. Arras		
	Numéro de dessin: S:\data\assainissement\zonage\cca\écurie		

Projeté par	Vérifié par	Dessiné par	Titre/Nom	Date	Echelle	Feuille
P.Junker	A.Steux	G.Top	zonage	20/02/2002	1/5000	

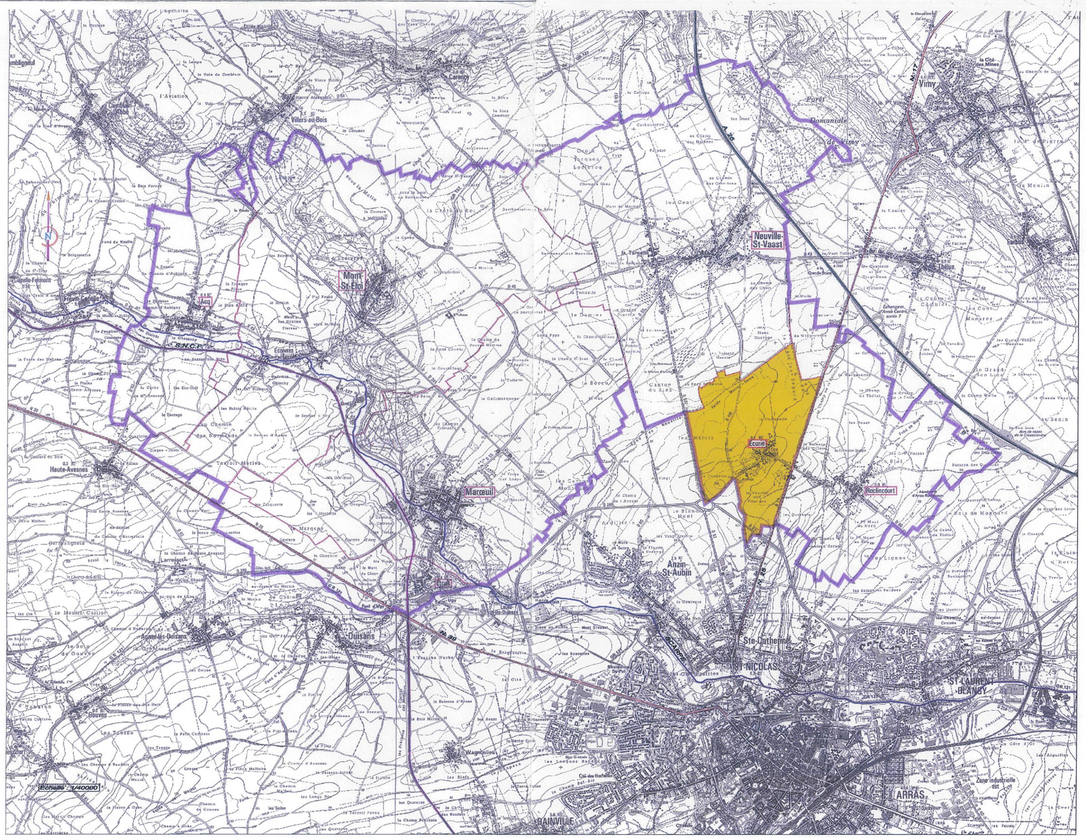

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF